

## POINTS D'INTÉRÊT

### Eglise Notre-Dame

Ancienne collégiale de la ville close, datant du XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle, l'église fut entièrement rasée et reconstruite, en 1887-88, par l'architecte nantais René Ménard. La nouvelle architecture est fortement inspirée de l'église plus ancienne de Saint Jean et Saint Paul de Rome. Le clocher-campanile et le chevet sont caractéristiques des églises italiennes. L'ascension au clocher est possible tous les ans à l'occasion des Journées du Patrimoine.

### Château de Clisson

Forteresse édifiée à partir du XII<sup>e</sup> siècle, ce château devient au XV<sup>e</sup> siècle un point stratégique protégeant la frontière du duché de Bretagne. Il est incendié pendant la guerre de Vendée. Aujourd'hui, ce site offre encore de nombreux exemples d'architecture défensive. Il est la propriété du département de Loire Atlantique. Informations au 02 40 54 02 22.

### Domaine de la Garenne Lemot

Sur les bords de la Sèvre Nantaise, une architecture aux inspirations italiennes dans un parc d'exception. C'est dans l'imaginaire de François-Frédéric Lemot, sculpteur de Napoléon, que naît ce magnifique décor. Au cœur du bois de la Garenne, il fait élever une maison de style toscan et une villa néoclassique. Au milieu du parc de treize hectares, des fabriques ornementales (statues, grotte, colonne, tombeau...) ponctuent la promenade. Informations au 02 40 54 75 85.

## CHARTRE DU RANDONNEUR

- Le vignoble est un espace partagé pour différents usages (viticulture, maraîchage, élevage, chasse, randonnées...). Les parcelles cultivées peuvent faire l'objet de traitements. Chacun est appelé à respecter les pratiques d'autrui afin de permettre une bonne cohabitation.
- Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage. Seul votre respect des lieux peut en assurer la pérennité.
- Emportez vos détritiques et ne faites pas de feu.
- Restez sur le sentier balisé et n'entrez pas à l'intérieur des parcelles pour y faire de la cueillette.
- Tenez vos chiens en laisse.
- Refermez les barrières et clôtures dans les prairies pour respecter la tranquillité des animaux.
- En période de chasse (le jeudi et le dimanche de mi-septembre à février), portez une tenue voyante.

## CODE DE BALISAGE

	GR <sup>m</sup> de Pays	PR <sup>m</sup> Promenade et Randonnée
Continuité du sentier		
Changement de direction		
Mauvaise direction		

## CONTACT

Office de Tourisme du Vignoble de Nantes  
Bureau d'information touristique de Clisson 02 40 54 02 95  
Bureau d'information touristique de Vallet 02 40 36 35 87  
[www.levignobledenantes-tourisme.com](http://www.levignobledenantes-tourisme.com)

## AU CŒUR DE CLISSON

*Le patrimoine clissonnais sous vos yeux,  
la fraîcheur des bords de Sèvre à vos pieds!*





AU CŒUR DE CLISSON



**D 1** Depuis le parking, laissez le château sur votre gauche et descendez les escaliers. **A** Traversez la route et passez entre les deux murets. Restez dans la partie haute du parc et longez le Temple de l'Amitié. Passez devant la colonne Henri IV puis rejoignez la rue Saint Gilles et continuez sur la rue de la Madeleine. Tournez à gauche dans la rue du musée Cacault et repérez en face la chapelle des Templiers. Empruntez à gauche la rue de la Marche puis encore à gauche le chemin de Plessard. Passez devant le Moulin de Plessard, poursuivez le long de la rivière. Passez devant l'ancienne usine de la Feuillée et continuez jusqu'à la passerelle de l'Arsenal. Franchissez la passerelle puis remontez la route à droite, traversez au rond point pour cheminer à gauche sur les sentes piétonnes dans la zone commerciale et rejoignez la chapelle de Toutes Joies. Au bout du chemin, prenez à gauche puis à droite le long de la D149 avant de la traverser avec prudence, au passage piétons en face de la gendarmerie. Prenez ensuite à droite pour rejoindre l'entrée du parking du domaine de la Garenne Lemot.

**2** Entrez dans le Parc de la Garenne Lemot (pas de balisage dans le parc), rejoignez le chemin entre la Maison du Jardinier et la Villa. Au niveau de la Villa, descendez par le sentier à gauche pour rejoindre la Sèvre, longez-la et ressortez par l'impasse Raymond Leray. Tournez à gauche au bout de l'impasse et franchissez le pont puis tournez à droite pour longer la ruelle de la Moine. Passez sous le viaduc, continuez de longer la Moine puis remontez dans le chemin pour rejoindre le pavillon des rochers.

**3** Sortez du parc et tournez à gauche dans la rue. Poursuivez tout droit, traversez la route pour descendre la rue de la vallée. Franchissez le pont, tournez à droite dans la rue de la collégiale puis empruntez à gauche les marches de la rue-tire-jarrets. Sur la place, tournez à gauche pour rejoindre la place du minage, longez le château pour rejoindre à gauche la rue des halles et le point de départ.

**A Variante courte** : accès direct au Moulin de Plessard en longeant la Sèvre depuis le Parc Henri IV (en suivant le GRP® Sèvre et Maine balisé en jaune et rouge).